

# TITRE PROFESSIONNEL CARISTE D'ENTREPÔT

## Présentation

### > Descriptif

Dans les lieux de stockage comme les entrepôts, le ou la Cariste d'entrepôt effectue le stockage et le déstockage des unités de manutention (palettes, caisses, etc.) à l'aide de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté (catégories 3 et 5). Ces opérations visent à ranger et préserver les marchandises et à les mettre à disposition d'autres utilisateurs.

### > Objectifs

Réceptionner, expédier, stocker et déstocker des marchandises en conduisant en sécurité des chariots élévateurs des catégories 3 et 5.

### > Les + Promotrans

- Une pédagogie active qui prend en compte les acquis de chacun,
- Une large gamme de matériel et de technologies,
- Un encadrement adapté tout au long de la formation,
- Cette formation est éligible au Compte Personnel de Formation (CPF), sous réserve d'inscription sur les listes régionales.

### > Pré-requis & conditions d'accès

Maîtrise de la langue française et des opérations de calcul de base.



## Compétences et débouchés

### > Compétences visées

- Réaliser efficacement seul et en relais les opérations de manutention avec un chariot (catégories 3 et 5) en respectant les règles de qualité et de sécurité,
- Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée,
- Réaliser les opérations de vérification et de maintenance de premier niveau et alerter en cas d'anomalies,
- Rechercher et saisir des données dans le système informatique,
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de qualité en entrepôt,
- Repérer et signaler les anomalies (sur les produits, supports de charges, espaces de stockage et lors des opérations de réception et d'expédition),
- Manipuler avec dextérité et en sécurité les chariots de manutention de catégories 3 et 5.

### > Certification

Sous réserve de validation du certificat de compétences professionnelles (CCP), délivrance du Titre professionnel de Cariste d'entrepôt (niveau V) homologué par le Ministère du Travail.

Ce titre équivaut au Certificat d'Aptitude à la Conduite des Engins en Sécurité (CACES®) pour les chariots automoteurs à conducteur porté de catégorie 3 et 5, valable 5 ans. Les principaux secteurs d'activités concernés sont les secteurs nécessitant une activité

- ### > Perspectives professionnelles
- Des entreprises, des entreprises industrielles ou commerciales, des plateformes logistiques, des prestataires logistiques, ou des répartiteurs...





## Programme

---

### > Durée

224 heures modulables (session de validation incluse)

### > Intitulés des modules

- Les engins et équipements adaptés aux opérations de manutention
- Les opérations de vérification et de maintenance de premier niveau
- Les opérations de manutention avec un chariot, en sécurité et avec qualité
- La saisie, la consultation et validation des données dans le système informatique
- La détection des anomalies sur les produits, supports de charges et espaces de stockage
- L'hygiène, la sécurité, la sûreté et la qualité en entrepôt
- La dextérité dans la manipulation de chariots

### > Méthodologie

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Mises en situation

### > Modalités d'évaluation

Une session de validation du certificat de compétences professionnelles (CCP).



## Infos pratiques

---

### > Référence(s)

12808334



Groupe  
**promotrans**

